

SASU « 2S CONSTRUCTION »

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 32, rue Lucien VIDAL

34570 PIGNAN

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 17 Juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 17 Juillet
A 09 heures,
Au siège social,

L'associé unique, Madame TARRAHI Siham, demeurant 32 rue Lucien VIDAL, 34570
PIGNAN,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- nomination du Président
- Pouvoirs en vue des formalités

RESOLUTION N° 1 :

L'associé unique nomme, Madame TARRAHI Siham, demeurant 32 rue Lucien VIDAL, 34570
PIGNAN,

En tant que Président

RESOLUTION N° 2 :

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie et d'un extrait des présentes à
l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'associé unique et
consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique
Madame TARRAHI Siham

